

BOURSES DE 2^e ET 3^e CYCLES 2026-2027

Objectif

Favoriser le recrutement et la codirection d'étudiantes et d'étudiants gradués aux cycles supérieurs au sein des équipes de chercheuses et de chercheurs du Centre NUTRISS.

Nature du soutien financier

- Bourse de **12 000 \$** pour les étudiantes et étudiants de 2^e cycle (3 sessions, non-renouvelable);
- Bourse de **15 000 \$** pour les étudiantes et étudiants de 3^e cycle (3 sessions, non-renouvelable).

Critères d'admissibilité

- La candidate ou le candidat doit être sous la direction d'une chercheuse ou d'un chercheur du Centre NUTRISS qui accorde 50% ou plus de son temps de recherche au Centre¹. Les codirections sont encouragées;
- Le projet de recherche doit s'inscrire dans la [programmation scientifique](#) du Centre NUTRISS;
- Le premier versement de la bourse s'effectuera à l'été 2026. Ainsi, la candidate ou le candidat doit être inscrit à temps plein à ce moment;
- La candidate ou le candidat peut détenir d'autres bourses nominatives (bourses obtenues dans le cadre d'un concours), **pour un montant maximal de 10 000\$ pour l'année 2026-2027** (1 avril 2026 au 31 mars 2027). À noter que les bourses d'admission, le soutien financier accordé par votre Faculté lors de la réussite de certaines étapes de votre cheminement ou le soutien financier accordé par votre directrice ou directeur ne sont pas considérés comme des bourses nominatives.

¹ Avant d'entamer votre demande, nous vous invitons à vous assurer que votre directrice ou directeur de recherche est admissible pour ce concours de bourse (c'est-à-dire qu'il accorde 50% ou plus de son temps de recherche au Centre NUTRISS).

Montage de la demande

La demande écrite doit être **présentée par l'étudiante ou l'étudiant** et doit inclure les informations suivantes:

1. Formulaire de demande 2026-2027;
2. Une lettre de motivation de la candidate ou du candidat (max. une page);
3. CV de la candidate ou du candidat (max. deux pages);
4. Relevé de notes de la candidate ou du candidat (le relevé disponible sur *Capsule* est autorisé).

La demande doit être complète et présentée **en un seul document PDF. Une demande incomplète ne sera pas considérée.**

Critères d'évaluation

Chaque dossier sera évalué par un comité composé de chercheuses et chercheurs ainsi que de professionnelles et professionnels du Centre NUTRISS n'ayant pas de candidates ou candidats dans le présent concours. Les critères d'évaluation seront les suivants:

- Dossier académique de l'étudiante ou de l'étudiant (40 pts);
- Pertinence du projet en regard de la programmation scientifique du Centre NUTRISS (25 pts);
- Importance du projet pour l'avancement des connaissances dans le domaine de la nutrition (10 pts);
- Mobilisation sociale (15 pts);
- Qualité de la demande (10 pts).

Seules les candidatures ayant obtenu une note minimale de 80 % à l'issue du processus d'évaluation pourront être considérées pour l'attribution d'une bourse.

Règles d'attribution

- La meilleure candidature de chacun des axes de recherche se verra attribuer le titre officiel de **Bourse d'excellence du Centre NUTRISS**;
- Dans un souci d'équité, une bourse par chercheuse ou chercheur sera privilégiée. Si plusieurs étudiantes ou étudiants dirigés par une même chercheuse ou un même chercheur obtiennent un pointage admissible, la bourse sera attribuée à la candidature ayant obtenu le plus haut pointage. Toutefois, si l'enveloppe budgétaire le permet, plusieurs bourses pourront être attribuées à des étudiantes ou étudiants dirigés par une même chercheuse ou un même chercheur ;
- Les candidatures d'étudiantes et d'étudiants en début de parcours sont favorisées, sans que ce critère soit obligatoire ;
- Une même étudiante ou un même étudiant ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois au cours de son cycle d'étude;
- L'attribution des bourses vise à assurer une répartition équitable et représentative des candidatures reçues :
 - La répartition des bourses tiendra compte de la proportion de candidatures reçues selon le cycle d'études et les axes de recherche du Centre NUTRISS.
 - Un quota de bourses réservé aux étudiantes et étudiants internationaux sera appliqué, établi en fonction de la proportion de candidatures internationales soumises.
 - À qualité égale, les candidatures provenant de chercheuses et chercheurs en début de carrière seront priorisées.

Date limite de réception des demandes

Les candidates et les candidats devront transmettre leur demande au plus tard **le 12 juin 2026** à annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca.